

Rapport annuel du président 2017

Comité

L'année 2017 a à nouveau sollicité fortement le bureau d'ICOMOS Suisse. Ce dernier s'est réuni à cinq reprises. Les thèmes principaux traités à cette occasion ont été les préparations de l'année européenne de la culture 2018, diverses prises de position et procédures de consultation, la mise sur pied du groupe des professionnels émergents, la redistribution des tâches au sein du bureau et la nouvelle répartition du travail entre la secrétaire générale, le secrétariat et le président, ainsi que le contact avec les groupes de travail. Dans ce cadre, les tâches statutaires exigent également une part importante du peu de temps à disposition. ICOMOS Suisse a à nouveau été soutenu dans sa gestion par ibid à Winterthur. Au sein du groupe de firmes Musivo, la responsabilité est passée des mains d'ibid à celles de m&o, la direction opérationnelle incombant à Heinrich Speich.

Collaborations, représentations

Le président et les membres du bureau ont représenté ICOMOS Suisse au sein de diverses instances et institutions nationales, notamment le groupe de soutien de NIKE, l'association de formation Artisanat et conservation ou le groupe de soutien de l'Année de la culture 2018. Le bureau s'investit à nouveau dans la formation continue et a ainsi participé en mars dernier à Bienne au colloque consacré au thème « Héritage culturel, un bien collectif. Pour qui et pour quoi ? »

Après le changement survenu dans la direction de l'Institut de recherche dans le domaine du bâti et de conservation du patrimoine au sein de l'EPF de Zurich et l'intronisation du professeur Holzer, le colloque du vendredi commun aux deux organismes s'est quelque peu assoupi. Ainsi, les manifestations ont dans une large mesure été organisées par l'institut. Le contact, suite à la demande de l'EPF, a à nouveau été réactivé ce printemps. Par ailleurs, ICOMOS Suisse figure toujours parmi les co-organisateur de l'Institut d'histoire de l'art de l'Université de Berne

Consultations

ICOMOS Suisse a pris position durant l'année écoulée sur trois consultations fédérales. Il a salué la nouvelle orientation prise par l'ISOS, tout en exprimant un certain nombre de réserves quant à la terminologie et à la publication numérique prévue pour cet inventaire. Dans le cadre de la consultation concernant les conventions de Faro sur la valeur du patrimoine culturel et la protection de l'archéologie sous-marine, ICOMOS Suisse a également pris position de manière positive et encouragé l'Office fédéral de la culture à soutenir une éventuelle mise en application.

Un peu plus tard, ICOMOS international a demandé à ICOMOS Suisse de prendre position sur la Déclaration de Davos. Le délai très court n'a pas permis un débat de fond sur le contenu de ce document. ICOMOS Suisse a expressément salué l'initiative de l'OFC de rédiger un document de fond consacré à l'encouragement du patrimoine bâti. Néanmoins, nous regrettons l'absence de la mention de l'héritage culturel dans ce domaine, ainsi que de la signification que cet héritage a pour le futur. Nous sommes néanmoins satisfaits que le Conseiller fédéral Berset ait réussi à débattre et à signer cet

important document fondamental dans le cadre de la rencontre du WEF à Davos avec les autres ministres de la culture européens. Le débat sur cette thématique doit dorénavant être poursuivi et la mise en œuvre engagée. Une réunion internationale sous la direction de l'OFC, avec la participation d'ICOMOS, est prévue l'année prochaine.

Cause Kracht vs. ICOMOS Suisse

L'action en indemnisation lancée par Ingeborg Kracht concernant la réduction de la valeur de son parc en raison de son inscription dans la liste des jardins à protéger pilotée par ICOMOS Suisse a pu se conclure. La plaignante a engagé d'énormes moyens, ce qui nous a contraints à entreprendre un travail de clarification exhaustif. En fin de compte, ce dossier s'est terminé en notre faveur sans qu'ait été prise une décision judiciaire définitive. Le tribunal de district de Winterthour a recommandé à la plaignante, après une étude approfondie du dossier, de retirer sa plainte, ce qui fut finalement fait. Elle a en outre été contrainte à prendre en charge une part importante des frais engagés. Un montant non négligeable demeure néanmoins à la charge d'ICOMOS Suisse. Cette procédure présente néanmoins une signification déterminante, dans la mesure où, même si nous ne bénéficions pas d'une décision de justice en force, nous possédons dorénavant une prise de position claire d'un tribunal sur la question de savoir si ICOMOS peut être tenu pour responsable d'une prétendue perte de valeur d'un objet du fait de sa mention dans la liste établie dans le cadre de cet inventaire. Cette procédure présente dès lors une signification primordiale pour l'avenir.

Groupes de travail / comités scientifiques

L'activité dans les quatre groupes de travail s'est à nouveau poursuivie de manière positive durant l'année écoulée. Les deux nouveaux groupes de travail, l'un consacré aux cimetières historiques et l'autre baptisé Système et série ont fourni un important travail préparatoire. Les détails figureront dans leurs rapports d'activité respectifs.

Le bureau a accueilli avec une certaine inquiétude la remise du prix de l'hôtel/restaurant historique de l'année dans le cadre d'une manifestation commerciale organisée à Bâle. Nous verrons bien si une telle démarche est de nature à favoriser la popularisation de ce prix.

Nous n'avons pas encore réussi à trouver une solution satisfaisante au niveau du contact entre les groupes de travail / les comités scientifiques et le bureau. Pour des raisons de ressources, il n'est pas possible à un membre du bureau de s'engager de manière active dans l'activité d'un groupe de travail, que ce soit sur le plan du contenu ou administratif. Dès lors, le contact n'est pas toujours satisfaisant. Par ailleurs, certains groupes de travail se sentent écartés du déroulement des tâches administratives. Au cours de l'année prochaine, le bureau souhaite se consacrer tout particulièrement à cette problématique, dans le but de créer les meilleures bases possibles aux activités des groupes de travail / comités scientifiques.

Membres

L'année dernière, nous avons eu à nouveau le plaisir d'accueillir un certain nombre de nouveaux membres (voir liste ci-dessous).

Finances

L'Office fédéral de la culture a à nouveau soutenu ICOMOS Suisse au cours de l'année écoulée à l'aide d'une contribution importante. En outre, nous avons bénéficié d'une aide généreuse de Fr. 10'000.-

versée au profit de la levée de fonds lancée par ICOMOS International. Le secrétariat général de Paris a pris cette initiative après que le fonds Getty, en raison des sanctions prises par les Etats-Unis à l'encontre de la Syrie, eut annulé le soutien qu'il accordait auparavant à la tenue de l'assemblée générale.

Relations internationales

Le bureau a été représenté dans le cadre de deux rencontres internationales. A Berlin a eu lieu début juin la réunion des sections nationales européennes. Dans ce cadre, outre les activités menées à l'occasion de l'année de la culture 2018, a également été abordé le sujet de la position européenne commune à tenir lors de l'assemblée générale de décembre à Delhi.

A Delhi, la Suisse a pu être représentée par une délégation de quatre personnes. Pour ceux qui souhaiteraient avoir davantage de renseignements à ce sujet, je les renvoie au rapport de notre secrétaire générale. En résumé, il apparaît que l'activité de l'ICOMOS au cours des prochaines années devrait quelque peu se modifier, en quittant le domaine du traitement scientifique des problématiques en matière de conservation et d'archéologie pour privilégier les prises de position politiques dans le domaine de la sauvegarde et de l'entretien du patrimoine culturel bâti, ainsi que dans le cadre d'un développement global respectueux du développement durable. Dans ce domaine, nombre de débats d'un intérêt primordial pourraient être initiés.

A l'occasion de l'année de la culture doit également paraître le volume 4 de la série Monumenta. Cette publication collective des sections nationales de langue allemande de l'ICOMOS souhaite également, à l'instigation du groupe Europe, publier des textes importants parus en langue allemande concernant la conservation du patrimoine et l'archéologie, tant en anglais qu'en français. En ce qui concerne la Suisse, nous avons proposé le texte de Georg Germann consacré à la thématique de l'éthique de la sauvegarde du patrimoine.

Remerciements !

Pour conclure mon rapport annuel, je souhaite remercier les personnes suivantes :

Mes collègues du bureau pour leur soutien indéfectible et leur collaboration amicale, Monica Bilfinger pour son activité chronophage dans le domaine des relations internationales et ses nombreux conseils et suggestions, le secrétariat et Heinrich Speich pour leur gestion compétente des affaires courantes et des finances, les groupes de travail et les comités scientifiques pour leur important travail, ainsi qu'ICOMOS International pour son soutien et son activité ardue sur le plan mondial.

Un grand remerciement également à la Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture dirigée par Oliver Martin et Nina Mekacher. Grâce à leur soutien, il nous est possible d'aborder notre activité au profit du patrimoine culturel en étant largement à l'abri de soucis financiers.

En fin de compte, ce sont cependant tous les membres et les amis d'ICOMOS qui font que notre association poursuit son chemin – mille mercis à tous.

15.5.2018 / Niklaus Ledergerber